

La cale sèche abandonnée

# La dernière piste des chantiers Allais

*La solution de transformer la cale sèche pour accueillir les activités des chantiers Allais ne sera finalement pas retenue.*

*Le gérant de la société estime le coût des travaux trop important.*

*Il étudie une nouvelle idée, mais continue les recherches d'un « site idéal » bien loin des frontières dieppoises.*

**J'**ai abandonné l'idée de la cale sèche. La transformer entraînerait un coût important. On a calculé que les travaux de génie civil reviendraient au moins à 3 millions d'euros. Ce que mon entreprise ne pourrait pas supporter. Il ne faut pas vouloir rester à Dieppe à tout prix et aller droit dans le mur ».

Le feuilleton des chantiers navals Allais continue : resteront ou pas ? La question est toujours là. François Allais, leur gérant, vient d'écarter une nouvelle solution qui aurait pu permettre à son entreprise de rester et de se développer dans la cité d'Ango sur un site plus adapté.

Les élus locaux lui avaient proposé d'utiliser l'ancienne cale de radoub. François Allais avait donc demandé à un architecte d'étudier la possibilité de mettre un plancher métallique sur la cale pour construire ses bateaux au-dessus. Mais le chantier serait trop onéreux.

« Nous regardons actuellement une autre hypothèse sur notre site. L'étude est en cours. Le dossier est presque prêt, res-

tent les contraintes techniques à déterminer. Ensuite ce ne sera plus de notre ressort », note François Allais.

Le dossier devrait en effet ensuite être présenté aux élus dieppoises. « Ce qui concerne la partie bâtiment, notre outil de travail, ça je l'assume. Par contre dans l'enveloppe il y a des travaux portuaires... », souligne-t-il. Ce serait alors à ceux qui souhaitent qu'il reste de les prendre en charge.

## « Dernière cartouche »

Mais cette solution serait la dernière examinée pour rester à Dieppe. « C'est la dernière cartouche que je tire ici », affirme le gérant. Car celui-ci n'a visiblement pas tiré un trait sur les autres possibilités qui se présentent à lui, à des centaines de kilomètres.

« Concernant Saint-Malo, on tente de renégocier la clause », explique-t-il. En effet dans le dossier de reprise d'une partie des chantiers Alstom une clause de non-concurrence

empêcherait François Allais de construire des bateaux de 200 tonnes comme il le souhaite.

Concernant le site de Cherbourg, François Allais devait rencontrer à ce propos pour la première fois un interlocuteur jeudi dernier. « Et je suis sur une autre piste, mais je ne veux pas en dire plus pour le moment », confie-t-il.

Rien n'est donc joué. Restera, restera pas ? La question est toujours en suspens.

Véronique Guiborel



**Où François Allais continuera-t-il son activité : Saint-Malo, Cherbourg ou Dieppe ? La réponse n'est pas encore connue.**